

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 8 OCTOBRE 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu. — Les Canadiens des Etats-Unis. — La laideur aimable, par Reveil. — Nos gravures. — En route pour la Baie d'Hudson, par M. l'abbé J. B. Proulx. — Primes du mois de Septembre. — Usages et coutumes. — Les premiers soins. — Récréations de la famille. — Feuilletons : Jean-Jeudi ; Pauline.

GRAVURES : Chapeau d'automne. — Les brigands du désert. — Portrait du Dr Petit. — Haut Canada : Les partisans de la guerre du Canada. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
88 Primes, à \$1	86

91 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



HISTOIRE la faute de l'Automne qui arrive et secoue les arbres pour en faire tomber les feuilles épuisées ! Je ne sais, mais les choses et les événements prennent une teinte triste et sombre, qui nous porte à broyer du noir.

Il y a huit jours à peine, un malheureux, un désespéré, un coupable, était trouvé sur le trottoir, la tête trouée de deux balles.

On porta le corps à la Morgue, et l'enquête banale que l'on fait en pareil cas nous apprit que cet homme s'était tué dans un moment d'aliénation mentale. On l'enterra, et tout fut dit.

Tout, non, car il reste un exemple, un enseignement, une leçon, qu'il ne faut pas, que l'on ne doit pas oublier.

Cet homme qui s'est débarrassé de la vie, sans s'inquiéter de l'avenir qu'il connaît maintenant, avait commis une faute, mais, sans même songer au repentir, oubliant qu'il était père, il a eu peur de l'expiation et a déserté le combat qu'il avait engagé.

Et pourtant, il y a un mois, il était respecté, aimé, considéré, il marchait le front haut, il portait un nom sans tache, et plus d'un de ses amis enviait son sort, sa position.

L'un et l'autre semblaient enviés, en effet ; il occupait un poste de confiance, avait un salaire suffisant pour élever convenablement sa famille et son avenir était assuré.

Il y avait cependant un coin noir dans cette existence : cet homme était ambitieux et joueur.

*** On a beaucoup écrit contre le jeu, et les philanthropes, les moralistes et les sages l'ont tous condamné.

On fait la guerre aux maisons de jeu, mais, comme le dit Alphonse Karr, "on n'a pas supprimé le jeu, on a perdu simplement la faculté de surveiller les joueurs."

Tous les six mois à peu près, on fait à Montréal une descente dans une maison de *faro* ou de *polo*, alors que nombre de gens ont perdu leurs économies, leur salaire et même leur avenir, on emploie vingt-cinq personnes, on en lâche vingt-quatre, on en condamne une, et tout est dit.

A-t-on supprimé le jeu ? Non, car on joue ailleurs, on joue dans les clubs reconnus et dans d'autres cercles, dont l'adresse n'est connue que de certains habitués, qui s'enferment là pour se dévaliser les uns les autres.

Ne vous est-il pas arrivé vingt fois de vous demander comment X... ou Z..., qui n'ont pas de fortune connue, ni d'emploi bien rémunérateur, font leur compte pour tenir un train de maison qui exige un certain avoir ?

X... et Z... passent leurs nuits à jouer, et c'est la dame de pique qui paie propriétaire, boucher, boulanger, etc., etc.

Non, et ici j'emprunte encore à l'auteur des *Guêpes*, non, "le jeu n'est plus aux maisons de jeu. Non seulement il est dans le monde plus violent, plus effréné que jamais et augmenté de la haine, mais il est dans les affaires ; on joue sous prétexte d'industrie, on joue sous prétexte de politique. On joue sur les chemins de fer aujourd'hui, comme on jouait hier sur les asphaltés ; et là, c'est à qui, sans vergogne, retournera le roi."

Le vieux jardinier de Nice avait raison en écrivant ces lignes, en 1845, il a encore raison aujourd'hui, et c'est le jeu sur les chemins de fer, le pétrole ou le lard qui a chargé le revolver du suicidé dont je vous parle.

*** Faire fortune vite, très vite, est un rêve bien tentant en effet, et quand on cite certains exemples d'hommes qui ont réussi au jeu, on a bien envie de jouer à son tour.

A..., que vous connaissez bien, n'avait pas de quoi s'acheter un faux col il y a cinq ans, aujourd'hui il a une maison de ville, maison de campagne, voiture, etc., etc. Il a gagné deux cent mille dollars en spéculant sur les avoines.

Le blé était à 68 avant-hier, C... avait cent dollars en poche, il les a aventurés en achetant ; hier le cours a haussé de 10c, il a gagné mille dollars, sans se déranger, sans travailler, en fumant son cigare.

Les exemples sont vivants, ils sont nombreux, dit-on, et tenez, F... qui passe est un de ces heureux-là.

Je ne nie pas les exemples, mais je conteste leur nombre, et, pour un qui réussit, combien voyons-nous de ruines !

*** Tant que l'on ne joue que ce que l'on possède, les choses ne sont qu'à demi-mal, bien que l'on contracte en ces sortes d'aventure des habitudes de paresse qui ne conduisent pas loin, mais où le danger est terrible, c'est quand un homme, ayant à sa disposition des fonds qui lui sont confiés, se risque dans les spéculations de bourse.

Il emprunte d'abord un peu à la caisse, il joue, perd, puis compte être plus heureux ; il remettra les fonds qu'il a soustraits, il joue encore, perd de nouveau, espère encore, espère toujours, s'engraine davantage dans les rouages de la machine, et se laisse aller jusqu'à ce qu'elle le broie et le jette un jour dans les mains d'un détective ou de la mort.

Croyez-moi, le travail et l'économie sont encore les moyens les plus sûrs d'arriver à l'aisance, et quelque fois à la fortune ; le jeu apporte plus souvent la ruine que le bonheur, et je crois que le père Lescoat, le vieux Breton, dort d'un meilleur sommeil, après avoir vendu des pommes pendant toute la journée, que le spéculateur qui a engagé le matin son argent et souvent son honneur, sur le porc de Chicago.

*** Si nous n'y prenons garde, le Canada va devenir le paradis de MM. les voleurs, et cependant ce n'est pas la faute des membres de cette corporation, mais bien celle des personnes appelées à les juger.

Je m'explique en me basant sur ce qui s'est passé le mois dernier.

On jugeait un jeune homme accusé d'avoir volé de l'argent au bureau de poste. Un premier procès eut lieu, et la preuve étant tout à fait défectueuse, il fut acquitté, mais comme on avait une seconde accusation en réserve, on lui fit subir un second procès.

La preuve n'était guère plus limpide, et l'un des avocats de la défense, jeune homme de grand talent, M. Poirier, dans une plaidoirie des plus éloquentes se plaignit de ce qu'on lui avait imposé

un jury mixte. C'était son droit. Il fit allusion à certains criminels qui pillent les caisses et s'en vont aux Etats-Unis sans qu'on les inquiète, et ajouta que plusieurs de ces fugitifs étaient anglais et qu'on montrait beaucoup d'acharnement à poursuivre un Canadien-français accusé d'avoir pris deux piastres. Il disait la vérité.

Les jurés ne s'accordèrent pas et ne purent rendre de verdict.

Ce résultat n'avait rien d'étonnant, puisque, je le répète la preuve était très boiteuse, mais aussitôt les journaux anglais se mirent à hurler qu'on avait soulevé la question de races et, pour le prouver, affirmèrent que les six jurés canadiens français étaient pour l'acquiescement et que leur décision était presque un crime de lèse justice. C'était faux.

Dix jurés étaient en faveur d'un verdict de non coupable.

*** Les glapissements de la presse anglaise produisirent cependant un certain effet, et j'ai entendu, comme vous aussi sans doute, nombre de citoyens tenir ce raisonnement :

"On nous attaque tous les jours à propos de bottes, on nous accuse de soulever la question de race à tout propos, et cependant rien n'est moins fondé. Ce que M. Poirier a dit, dans l'exorde de sa plaidoirie, est des plus juste : oui, nombre de criminels anglais échappent à la justice, grâce à la protection occulte qu'ils reçoivent de la part des jurés chargés de les juger, tandis que nous, n'ayant en vue que la justice, nous jugeons nos gens d'une manière impartiale. Eh bien ! si nous écoutons les appels insensés que l'on fait à la nationalité, nous ferons comme les autres, nous dirons toujours que les nôtres sont innocents."

Je comprends que ces réflexions ont été émises dans un moment de colère, et je connais trop bien nos gens pour savoir qu'ils n'agiront jamais contrairement au serment qu'ils prêteront, mais, je le répète, ces sortes d'attaques ne produisent rien de bon.

Pendant ce temps-là, les voleurs qui forment la galerie écoutent, lisent et se disent entre eux :

— Hein ! les honnêtes gens qui nous jugent, les voilà qui se chamaillent à propos de nous. Allons, messieurs les jurés, qu'on ne dise rien en parlant de nous : X... est accusé de vol, mais bien X... est Anglais ou X... est Canadien. Cela suffira, on l'acquittera, et... vive la liberté !

Pauvre justice humaine, que de sottises on commet en ton nom !

*** Il paraît que dorénavant on ne pourra plus pêcher à la ligne pendant toute la journée du dimanche.

C'est ainsi que l'on a décidé, à Ottawa, il y a quelques jours.

Franchement, c'est à se demander si l'on est bien éveillé quand on lit de semblables choses.

On a souvent plaisanté à propos du pêcheur à la ligne, qui passe généralement pour l'homme le plus inoffensif du monde, mais le persécuter me semble un peu violent et fort peu brave.

Nos lois sont faites de telle sorte qu'un étranger, ne passant chez nous qu'un dimanche, emporterait de nous la plus triste et la plus pauvre idée du monde.

On ne respecte pas le dimanche, on le ridiculise.

Pendant qu'une demi-douzaine d'hommes, à l'air grave et à l'esprit lourd, élaborent une loi qui empêche les gens de pêcher à la ligne le dimanche, on voit des fournées de soixante à quatre-vingt individus, ramassés la veille dans le ruisseau, comparaître le lundi matin devant la Cour du Recorder.

C'est une excellente chose que le bon sens, mais c'est une chose très rare.

*** Pour finir, un mot très méchant d'un excellent homme de beaucoup d'esprit :

On parlait de ce charmant bohème Achintre, dont le souvenir ne s'efface pas de la mémoire de tous ceux qui l'on connu, et on disait qu'il avait prêté plus d'une fois sa plume à certaines personnes.

—Oui, dit B..., depuis que ce pauvre Achintre est mort, je connais deux ou trois écrivains qui n'écrivent plus.

LÉON LEDIEU